

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2017

### **Legs de Mme MELCHIORI Antoinette**

La commune est légataire universelle de la totalité des biens de Madame MELCHIORI, conformément au testament qu'elle a rédigé. Madame le Maire remercie Jean-Claude CHADENAS qui s'est occupé de Madame MELCHIORI ces trois dernières années, et Madame Marinette RILLY qui a apporté son soutien à Jean-Claude CHADENAS. Le montant des liquidités est estimé à environ 100 000 €. La maison et son contenu sont en cours d'évaluation.

L'ensemble du Conseil Municipal accepte ce legs.

### **Construction giratoire – aménagement des abords : demande de DETR 2018 (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux)**

L'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour la demande de DETR qui pourrait se situer entre 20 et 40 % du montant des travaux.

### **Loge des vignes « Les Ruaux » : prise en charge des frais d'acte notarié**

La Famille BILAN demande à la commune de payer les frais de notaire, estimés à 350 €.

Quatre membres du Conseil Municipal votent « pour », 3 votent « contre », 7 s'abstiennent.

### **Personnel communal : mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et l'Engagement Professionnel) – saisie du comité technique paritaire**

Ce régime indemnitaire est à mettre en place au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le Comité Technique doit donner son autorisation pour cette mise en place et l'organiser avec la commune en fonction de critères précis. L'ensemble du Conseil Municipal valide ce projet.

### **SIAEP (Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable) de Cheverny : convention de mise à disposition du personnel communal**

Le fichier informatisé du SIAEP a été piraté. Il a été ressaisi en totalité par la secrétaire du Syndicat. Le personnel de la commune de Cour-Cheverny a participé à ce travail.

Le personnel de Cheverny pourrait être mis à la disposition des communes limitrophes en cas de besoins urgents (fuites d'eau, fauchage, ...); leur travail serait alors facturé en fonction du temps passé. L'ensemble du Conseil Municipal valide cette proposition.

### **SEBB (Syndicat Entretien du Bassin du Beuvron) : avis sur modification des statuts du syndicat (Charles-Antoine de VIBRAYE et François CAZIN font partie de la commission)**

Actuellement, il existe 8 syndicats de rivières ; il est proposé de n'en faire qu'un seul.

Un membre du Conseil Municipal s'abstient ; les autres votent « pour ».

### **Repas des aînés : fixation des tarifs**

Le prix du repas, excepté pour les personnes de 70 ans et plus pour lesquelles il est offert, est proposé à :

- 17,50 € pour les personnes âgées de 65 à 69 ans,
- 35 € pour les personnes âgées de moins de 65 ans et les personnes d'autres communes

L'ensemble du Conseil Municipal valide les tarifs.

### **Restaurant « Le Pinocchio » : révision de la redevance d'occupation du domaine public**

La redevance est actuellement fixée à 13 € le m<sup>2</sup>, pour une surface de 80 m<sup>2</sup>, soit 1 040 € par an. Il est proposé de l'augmenter de 2 €, soit 15 € le m<sup>2</sup>.

Un membre du Conseil Municipal s'abstient ; les autres votent « pour ».

### **Point sur la cantine scolaire**

Le Maire de Cour-Cheverny et sa 1<sup>ère</sup> adjointe ont organisé une réunion, le 17 octobre, avec les parents d'élèves et la commission scolaire (sans inviter les élus de la commune de Cheverny), afin de leur donner des explications sur les raisons de l'augmentation du tarif de la cantine. Célia COUDERC, présente en qualité de parent d'élève, et non d'élue, a été désagréablement surprise par certains propos tenus lors de cette réunion, à l'encontre de notre commune et de certains de ses élus. Madame le Maire organise une réunion « d'éclaircissements », avec les parents, à laquelle les élus de Cour-Cheverny sont invités, le mercredi 15 novembre à 19 h, salle du conseil de la mairie.

### **Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 : soutien à la candidature de Lamotte-Beuvron, commune siège de la Fédération Française d'Equitation, pour l'organisation des épreuves équestres**

L'ensemble du Conseil Municipal soutient la candidature de Lamotte-Beuvron.

### **SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher) : approbation du rapport activité 2016**

Le montant total, en investissement, pour Cheverny, était de 49 945 €. L'installation du réseau téléphonique a coûté 6 466,31 €, pris en charge en partie par le SIDELC et en partie par la commune.

### **Affaires diverses**

#### **Comice à Candé-sur-Beuvron en juin 2018**

Une liste d'aides diverses a été adressée à Cheverny :

- Prêt de matériel (barrières)
- Participation des agriculteurs et viticulteurs (prêt de tariers, etc...)
- Participation des associations communales pour les animations
- Confection de palettes décoratives représentatives de la commune

**Conseil Municipal le 4 décembre 2017 à 19 h**